

Décollage de La Ville Berneuf

Orientation : Nord ; Nord-Ouest

Dénivelé : 60 m.

Vol par vent météo et brise de mer.



Site conventionné avec le Conseil Général des Côtes d'Armor et la FFVL.

Licence et assurance obligatoire. Port du casque obligatoire.

Décollages parapente et delta.

Le site de Saint Pabu – La Ville Berneuf permet de décoller:

- d'en haut (environ 60-70m) lorsque le vent n'est pas fort (flèche noire).

Depuis la chapelle St Mathurin, prendre à la direction d'Erquy et le chemin en terre bordé d'arbres à votre gauche après le portail en bois blanc.

Si vous posez en haut faire attention aux cultures.

Longitude : 02° 30' 32" O Latitude : 48° 36' 03" N

- d'en bas (dune de 10m) quand le vent est soutenu (flèche orange).

Comme pour le décollage du haut, mais continuer la route en direction d'Erquy, quand vous verrez la mer, vous verrez un chemin qui descend, avec un accès pompiers en bois, le décollage est au pied de ce chemin.

Longitude : 02° 30' 19" O Latitude : 48° 36' 16" N

Plusieurs kilomètres de vol de pente, et la possibilité de racrocher sur le site de Pléneuf.

Plage immense permettant de poser en toute sécurité, préférez tout de même en été le posé sur le décollage du bas ou dans la bande du chenal situé face au décollage du bas.

Accès

Depuis Brest / Saint Briec:

Sortir à l'indication "pléneuf Val André" Suivre cette indication jusqu'au rond point "le poirier" à Saint Alban.

Suivre ensuite la direction Erquy puis 2 ronds points plus tard suivre la direction "la ville berneuf"

Depuis Rennes:

Sortir à l'indication "PLéneuf Val André" et suivre les mêmes indications que précédemment.

